

**SARL A.M.N.Z BAT**  
**A CAPITAL DE 500€**  
**26 Rue pierre Semard 92320 CHATILLON**  
**RCS NANTERRE 502 0308 51**

## **PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

L'an deux mille vingt CINQ et le DEUX JANVIER à 10 heures , Les associés se sont réunis au siège social de la société sur la convention faite Conformément aux dispositions des statuts

L'assemblée est présidée par **Monsieur MUNOZ Hector Né le 21/04/1963 à QUINCHIA (COLOMBIE)**  
**De nationalité FRANCAISE Demeurant 37 Avenue de la Marne 92120 MONTROUGE**

Le Président constate que la totalité du capital est représentée et qu'en conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL MIS A JOUR DES STATUTS**

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.  
Personne ne demandant plus la parole. Le Président met aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

Les associés ont décidé de transférer le siège social au

**37 Avenue de la Marne 92120 MONTROUGE**

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

Les associés ont décidé de mettre à jour les statuts au 02 JANVIER 2025

- Toutes ses résolutions sont adoptées à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures et 30 minutes

**SARL A.M.N.Z. BAT**  
Le gérant  
**Monsieur MUNOZ Hector**  
26 rue Pierre Semard  
92320 CHATILLON  
Tél/Fax : 01 42 53 21 14 / Port : 06 98 24 21 04  
Siret : 502 030 851 00013 TVA FR : 46502030851